

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le lundi 8 août 2016 à 7h30 et à laquelle étaient présents tous les conseillers(ères) : Jeannine Bastille, Léo-Paul Thibault, Dario Gagnon, Jean Vézina et Rémi Beaulieu, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

1. Ouverture de la séance

Le Maire ouvre la séance à 7h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Maire, M. Louis-Georges Simard, fait la lecture de l'ordre du jour.

16-08-20 **IL EST PROPOSÉ** par M. Jean Vézina et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

16-08-21 **IL EST PROPOSÉ** par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE M^{me} Nancy Fortin soit nommée comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ

4. Cessation de l'emploi de M. Erwan Franel

ATTENDU QUE le contrat de travail du directeur général prévoit une période de probation de 6 mois se terminant le 7 septembre 2016 ;

ATTENDU QUE ledit contrat prévoit qu'un avis écrit du maire devra lui être fourni avant l'expiration de la période de probation ;

ATTENDU QUE le maire lui a remis un avis écrit en date du 3 août 2016 l'avisant que la municipalité mettait fin à son emploi immédiatement puisque la probation s'est avérée insatisfaisante ;

ATTENDU QUE le Conseil est en accord avec l'avis de fin d'emploi ;

16-08-22 **IL EST PROPOSÉ** par M. Jean Vézina et résolu à l'unanimité des membres ;

QUE le Conseil entérine la cessation d'emploi de M. Erwan Franel immédiatement.

ADOPTÉ

5. Nomination d'une secrétaire-trésorière par intérim

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier actuel, M. Erwan Franel n'est plus à l'emploi ;

ATTENDU QUE la date d'entrée en fonction du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier est encore inconnue ;

16-08-23 **IL EST PROPOSÉ** par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le Conseil nomme l'agente de développement de la Municipalité, M^{me} Nancy Fortin, comme secrétaire-trésorière par intérim à partir du 8 août 2016 jusqu'au moment où le nouveau directeur général et secrétaire-trésorier entrera en fonction ;

QUE le taux horaire de M^{me} Nancy Fortin soit augmenté de 15 % durant la période de l'intérim ;

QUE le Conseil autorise M^{me} Nancy Fortin à signer les chèques de la Municipalité.

QUE le Conseil autorise M^{me} Nancy Fortin à devenir l'administratrice principale d'AccèsD Affaires.

QUE le Conseil nomme M^{me} Nancy Fortin, comme responsable des services électroniques.

ADOPTÉ

6. Période de questions

Aucune question.

7. Levée de l'assemblée

16-08-24

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 7h44.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Louis-Georges Simard
Maire

Nancy Fortin
Secrétaire-trésorière par intérim